

De : Сергей Зяблицев <bormentalsv@yandex.com>

Envoyé : mardi 5 octobre 2021 16:04

À : Contact CNDA <contact@cnda.juradm.fr>

Objet : Demande préalable à la CNDA et le BAJ

Au Ministère de la Justice et à la CNDA: la demande d'indemnisation pour le règlement volontaire

Demande d'indemnité contre la CNDA

<https://u.to/2QmmGw>

Annexes <https://u.to/3wmmGw>

Demandeur M. Ziablitsev Sergei

Le 05.10.2021

Re: Demande préalable à la CNDA et le BAJ

AG

AUBER Guillaume

guillaume.auber@cnda.juradm.fr

7 окт в 13:03

Вам и ещё 1

:

bormentalsv@yandex.com

Сс:

CC

Contact CNDA

Язык письма — французский. Перевести на русский?

Перевести

Monsieur,

Vous formulez plusieurs demandes à la Cour nationale du droit d'asile.

Tout d'abord, sur le plan de votre demande d'asile, le Conseil d'Etat a enregistré le 13 août 2021, sous le numéro 455670, votre requête en cassation contre la décision de la Cour n° 19054334, lue le 20 avril 2021. Toutes questions sur cette procédure doit donc être adressée au Conseil d'Etat, dans les formes et délais prescrit par le Code de justice administrative français, au articles R. 821-1 et suivant.

Ensuite, concernant la demande en révision et rectification d'erreur matérielle que vous avez adressé, par message électronique, à la Cour nationale du droit d'asile, je vous informe que, conformément au Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, notamment son article R. 532-8, ainsi que de l'arrêté du 18 février 2016 relatif aux modes de dépôt ou de transmission des recours, mémoires, pièces et actes de procédure devant la Cour nationale du droit d'asile, seule les communications par courrier papier, télécopie ou dépôt sur place sont possibles et seront prise en compte.

Il en va de même pour la demande adressée au bureau d'aide juridictionnelle près de la Cour.

Si vous avez effectué un dépôt par télécopie le 10 juillet 2021, celui-ci renvoyait à des documents en ligne. Or, toutes demandes doit être complète et conforme au prescription du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, notamment de ses article R. 532-6 et suivants et R. 532-68.

Le dépôt par courrier électronique n'est pas possible et ne pourra pas être traité.

Le dépôt par la plateforme numérique CNDém@t n'est ouvert qu'aux avocats, et les particuliers comme vous ne peuvent s'y inscrire. Ce mode de transmission ne vous est donc pas ouvert.

Enfin, votre recours en indemnisation en raison d'un dysfonctionnement du service de la justice français n'est pas du ressort de la Cour nationale de droit d'asile, mais du tribunal administratif territorialement compétent, à savoir le tribunal administratif de Montreuil, que je vous invite à saisir directement, là encore en respectant les prescriptions du Code de justice administrative, soit par courrier, par télécopie, par dépôt sur place ou encore au moyen de la plateforme télérecours citoyens.

En espérant avoir répondu à vos demandes,
Cordialement,

Guillaume AUBER

Chef du service de
l'accueil des parties
et des avocats

Cour nationale du droit
d'asile
35 rue Cuvier
93100 Montreuil

The screenshot shows the Yandex 360 email interface. The top navigation bar includes icons for 'Почта' (Mail), 'Диск' (Disk), 'Телемост' (Telebridge), 'Календарь' (Calendar), and 'Ещё' (More). The main content area displays an email with the subject 'Re: Demande préalable à la CNDA et le BAJ' from 'AUBER Guillaume' (guillaume.auber@cnda.juradm.fr) dated '7 окт в 13:03'. The email body is in French and discusses the recipient's request for a pre-appeal to the CNDA and BAJ, mentioning a registration by the Conseil d'Etat on August 13, 2021. A translation tool is visible above the email text, offering to translate from French to Russian. The right sidebar shows a list of related emails and attachments.

Re: Demande préalable à la CNDA et le BAJ

Сергей Зяблицев

bormentalsv@yandex.com

7 окт в 17:27

1 получатель

:

AG

AUBER Guillaume

Язык письма — французский. Перевести на русский?

Перевести

Monsieur Guillaume AUBER

Merci pour votre réponse qui permet de comprendre l'inaction de la CNDA et le BAJ 4 mois après le dépôt de la requête de révision de la décision de la CNDA.

Les arguments que vous avez présentés sont controversés et ont déjà été contestés lors de l'examen de l'appel de la décision de l'OFPPA à la présidente de CNDA et au greffe: p.p. 17, 18, 24, 27, 28, 31

<https://u.to/FXCAGw>

Parce qu'ils n'ont été réfutés, j'ai eu le droit de les considérer comme valables, et d'insister sur le respect du droit à un recours effectif. En outre, si j'avais reçu un refus d'enregistrement en juillet 2021, alors je prendrais des mesures pour déposer une requête au tribunal par la poste. Cependant, 2 de mes fax ont été laissés sans réponse.

Je continue d'insister sur mon droit de soumettre des documents à la CNDA par tous les moyens légaux, à la fois par des liens électroniques et par e-mail.

Étant donné que la poursuite est intentée contre le Ministère de la Justice, le Ministre de la Justice sera en mesure de prouver la légalité, la validité et les objectifs démocratiques des restrictions imposées par lui s'il confirme l'interprétation correcte des lois par les employés de la CNDA.

En ce qui concerne l'enregistrement du pourvoi en cassation par le Conseil d'Etat, je déclare que je n'ai pas déposé de pourvoi en cassation, mais que j'ai déposé une requête de révision et de rectification de la décision de la CNDA: c'est une procédure différente et d'autres conséquences. Cependant, je crois que le Conseil d'Etat violera aussi mon droit à la procédure de révision choisie en remplaçant par la procédure de cassation.

Cela prouve que la violation des droits par les autorités doit être protégée de manière compensatoire.

Cordialement

M. Ziablitsev S.

le 07/10/2021

De : Сергей Зяблицев [<mailto:bormentalsv@yandex.com>]

Envoyé : vendredi 8 octobre 2021 11:08

À : AUBER Guillaume <guillaume.auber@cnda.juradm.fr>

Objet : Re: Demande préalable à la CNDA et le BAJ

Monsieur Guillaume AUBER

Si vous jugez possible la procédure de règlement avant le procès devant le TJ de Paris et enregistrez mes demandes du 10.07.2021 comme déposées en temps opportun, leur donnez un déroulement, alors je vais mettre fin à la procédure indemnitaire.

En attendant votre décision, veuillez accepter mes salutations.

M. Ziablitsev S.

le 08/10/2021

Re: Demande préalable à la CNDA et le BAJ

AG

AUBER Guillaume

guillaume.auber@cnda.juradm.fr

сегодня в 17:23

Вам

:

bormentalsv@yandex.com

Язык письма — французский. Перевести на русский?

Перевести

Monsieur,

Il ne m'appartient pas de juger de la qualité de votre demande, ni d'orienter vos procédures. Mon seul rôle est de vous indiquer ce que la loi française exige pour que votre demande soit enregistrée.

Ainsi, je ne peux que confirmer les informations de mon précédent message.

Bien cordialement,

The screenshot shows a Yandex Mail interface. At the top, there's a search bar and navigation icons for Mail, Disk, Telemost, Calendar, and More. Below that, there's a blue 'Написать' (Write) button and a search bar. The left sidebar shows folders like 'Входящие' (510/10917), 'Archive', 'Notes', 'Архив', 'Отправленные', 'Удалённые', 'Спам' (29), 'Черновики', 'Шаблоны', 'Создать папку', and 'Создать метку'. The main content area displays an email with the subject 'Re: Demande préalable à la CNDA et le BAJ' from 'AUBER Guillaume' (guillaume.auber@cnda.juradm.fr) sent 'сегодня в 17:23'. The email body contains the text from the previous blocks. A translation tool is visible above the email body, showing 'Язык письма — французский. Перевести на русский?' and a 'Перевести' button. The right sidebar shows 'Письма на тему' (Emails on topic) with a list of related emails and 'Вложения' (Attachments) and 'Ссылки' (Links) sections.